

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

UNIVERSITÉ DE DIJON

**MAÎTRISE**

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur

Vu l'arrêté ministériel du 4 janvier 2005 relatif aux habilitations de l'Université de Dijon à délivrer des diplômes nationaux de second cycle

Vu les pièces justificatives produites par M. YOHANN BERTO, né le 1 janvier 1978 à BESANCON (025), en vue de son inscription à la Maîtrise SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES, Mention ENTRAÎNEMENT ET MANAGEMENT DU SPORT, du Domaine SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes et au stage prévus par les textes réglementaires

la MAÎTRISE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES, Mention ENTRAÎNEMENT ET MANAGEMENT DU SPORT, du Domaine SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, *mention passable*

est décernée à **M. YOHANN BERTO**

au titre de l'année universitaire 2004-2005.

Le titulaire

N° DIJON 4879118

/2006200400866

Le Président



Jean-Claude FORTIER

Fait à Dijon, le 27 mars 2006

Le Recteur d'Académie,  
Chancelier des universités



Olivier DUGRIP